



Courriel : [forceouvriere@chru-strasbourg.fr](mailto:forceouvriere@chru-strasbourg.fr)

Secrétaire Général FOHUS : Christian Prud'homme ☎ 06 50 38 06 09

Strasbourg, le 21 juin 2022

Objet : Situation des Établissements sanitaires en Alsace

Mesdames, Messieurs les Députés

Suite à votre élection et au vu de l'urgence sanitaire de nos établissements sanitaires sur notre territoire Alsacien, à l'aube de cet été nous nous permettons de vous interpeller directement pour attirer votre attention sur les difficultés actuelles et factuelles de la Fonction Publique Hospitalière dans notre région.

Vous avez vécu comme nous des périodes sanitaires très compliquées ces trois dernières années qui ont eu un retentissement sur l'ensemble des citoyens Alsaciens avec une gravité et des conséquences de nature plus ou moins différente.

Cette crise sanitaire liée au Covid a mis en exergue un système de santé à bout de souffle qui n'arrivera pas à sortir la tête hors de l'eau si des dispositions ne sont pas prises rapidement. Sans entrer dans des débats de mises en cause de responsabilités de l'état actuel catastrophique de l'offre de soins, il nous paraît important et vital de pouvoir apporter des solutions réactives ayant un impact direct sur les moyens permettant de respecter l'obligation de moyens mais également des actes permettant de redonner du sens aux métiers de soignants et hospitaliers, cela ne passe pas seulement par une revalorisation salariale.

Il faut indéniablement redonner de vrais moyens financiers à la Fonction Publique Hospitalière mais également apporter des solutions législatives permettant de redonner du sens aux métiers de soignant, de donner une perspective aux professionnels de sortir de cette crise existentielle dans laquelle se trouve notre Fonction Publique Hospitalière.

Avec depuis plus de 15 ans d'une politique de fermeture de lits drastiques et une mise en avant de l'hospitalisation de jour, une chirurgie ambulatoire sans mettre en place les services nécessaires en suffisance et en qualité à domicile, aujourd'hui l'offre de soins en Alsace est bien en dessous de la demande de soins.

Pour Force Ouvrière, nous alertons sur cet état de fait depuis plusieurs années et malgré la mise en place du Ségur nécessaire mais largement insuffisant, la FHF nous rejoint sur notre constat puisque le Président Monsieur Valletoux annonce que l'Hôpital Public prend l'eau.

Aujourd'hui toutes les catégories professionnelles confondues font le même constat, ce constat dramatique a également été mis en relief par un rapport sénatorial sur l'état des Hôpitaux, le rapport de la commission Jomier qui est passé dans notre région fin février 2022 dans nos établissements sanitaires.

Aussi aujourd'hui, il faut apporter des réponses rapides pour faire face cet été à une situation qui va être très compliquée notamment dans les services d'urgences avec de vraies difficultés annoncées de permanences médicales ne permettant pas d'être optimum dans la disponibilité plénière de l'ensemble des places dans nos Urgences Alsaciennes avec notamment des difficultés envisagées concrètement aux urgences du CHU de Strasbourg, Sélestat, Altkirch, Saint Louis et Colmar.

Nous nous permettons pour les nouveaux Elus de vous renvoyer le courrier fait concernant la situation des urgences de Strasbourg que nous avons envoyé fin avril car la situation est toujours d'actualité et nous croyons à juste titre qu'il n'y a pas eu d'actions permettant assurément d'être plus sereins à l'approche de l'été, nous avons encore dû faire un droit d'alerte lundi 20 juin pour un blocage de véhicules de secours important dans le SAS ne pouvant déposer leurs patients pour permettre leurs prises en charge.

Si la situation de la Fonction Publique Hospitalière devient une des premières préoccupations des citoyens pour preuves les émissions régionales sur France 3 Alsace ou à l'interrogative sur leurs possibles actions s'ils étaient élus Députés, l'augmentation des moyens dans la Santé arrive toujours dans les trois premiers choix, nous faisons le vœu que cela devienne une de vos préoccupations et que vous puissiez prendre la juste mesure de l'ensemble des difficultés. Nous ne pouvons que vous solliciter à venir dans nos établissements, avec nous, pour vous présenter les services, les professionnels et leurs conditions de travail.

L'urgence pour nos professionnels de santé est d'apporter une reconnaissance mais cela ne suffira plus pour garder un système public de santé fort et efficient comme il a toujours existé. Des solutions législatives peuvent apporter du sens et modifier directement les conditions de travail et permettre aux professionnels de retrouver un travail en accord avec leurs éthiques.

Il faut légiférer rapidement sur la normalisation de tous les services de soins pour avoir des ratios soignants/patients permettant des prises en charge de qualité, en toute sécurité et ainsi la fin de la situation aberrante comme nous le vivons aujourd'hui dans nos services, avec une infirmière pour 15 patients de médecine avec une majorité de patients dépendants, cette normalisation permettrait à moyen terme de redonner du sens et permettre un retour à des conditions de travail décentes.

L'Hôpital Public a tenu ses dernières années grâce à un surinvestissement des professionnels et cela a permis d'éviter de nombreux drames mais aujourd'hui les professionnels sont exsangues d'énergie, ils sont épuisés, soyez à leur écoute dans un premier temps, montrer leur de l'intérêt, votre intérêt, et une vraie volonté d'apporter à court ou moyen terme des solutions législatives et en moyens permettant de redonner l'attractivité et l'efficience que mérite notre système de Santé Publique.

Nous nous tenons à votre disposition pour tout entretien en présentiel ou demande d'informations supplémentaires et complémentaires.

Nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs les Députés, l'expression de nos salutations respectueuses.

Christian Prud'homme  
Secrétaire Général FO-HUS



- Courrier envoyé à Monsieur Véran, Ministre de la Santé le 8 avril 2022
- Courrier envoyé aux Élus en date du 26 avril 2022
- Réponse de Madame la Sénatrice Poncet-Monge en date du 13 avril 2022
- Courrier à Madame Bourguignon, Ministre de la Santé le 31 mai 2022